

RÉVISION D'ANALYSE GRAMMATICALE

LE NOM

POUR ANALYSER UN NOM, ON INDIQUE :

Sa nature : nom propre, nom commun, nom composé.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *Marie achète un croissant.*

Marie : nom propre, féminin singulier, sujet du verbe acheter.

Croissant : nom commun, masculin singulier, complément d'objet direct du verbe acheter.

L'ARTICLE

POUR ANALYSER UN ARTICLE, ON INDIQUE :

Sa nature : article défini, indéfini ou partitif.

On précise s'il est élide ou contracté.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : détermine le nom.

EXEMPLE : *Le boulanger fait des brioches.*

Le : article défini, masculin singulier, détermine le nom boulanger.

Des : article indéfini, féminin pluriel, détermine le nom brioches.

L'ADJECTIF QUALIFICATIF

POUR ANALYSER UN ADJECTIF, ON INDIQUE :

Sa nature : adjectif qualificatif, dérivé ou composé.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : épithète, attribut du sujet ou apposition.

EXEMPLE : *Ce petit chat est mignon.*

Petit : adjectif qualificatif, masculin singulier, épithète du nom chat.

Mignon : adjectif qualificatif, masculin singulier, attribut du sujet chat.

LES ADJECTIFS NON QUALIFICATIFS

POUR ANALYSER UN ADJECTIF NON QUALIFICATIF, ON INDIQUE :

Sa nature : adjectif numéral cardinal ou ordinal, possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif ou indéfini.

Son genre : masculin ou féminin. Son nombre : singulier ou pluriel.

S'il s'agit d'un adjectif possessif, sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Sa fonction : détermine le nom, attribut, épithète.

NB : seuls les adjectifs numéraux ordinaux, interrogatifs et exclamatifs peuvent être attributs ou épithètes. Tous les autres adjectifs non qualificatifs sont déterminants.

EXEMPLE : *Quelle amitié lie ces deux garçons !*

Quelle : adjectif exclamatif, féminin singulier, épithète du nom amitié.

Ces : adjectif démonstratif, masculin pluriel, détermine le nom garçons.

Deux : adjectif numéral cardinal, détermine le nom garçons.

LE PRONOM PERSONNEL

POUR ANALYSER UN PRONOM PERSONNEL, ON INDIQUE :

Sa nature : pronom personnel. Sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Son nombre : singulier ou pluriel. Son genre : masculin ou féminin.

Le nom qu'il remplace, quand il est connu.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *Nous sommes allés te voir mercredi dernier, Damien.*

Nous : pronom personnel, 1^{re} personne du pluriel, sujet du verbe aller.

Te : pronom personnel, 2^e personne du singulier, complément d'objet direct du verbe aller, remplace le nom Damien.

LES PRONOMS NON PERSONNELS

POUR ANALYSER UN PRONOM NON PERSONNEL, ON INDIQUE :

Sa nature : pronom possessif, démonstratif, interrogatif, indéfini ou relatif.

Le nom qu'il remplace, son genre et son nombre.

S'il s'agit d'un pronom possessif, sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *J'aime regarder le soleil qui se couche.*

Qui : pronom relatif, remplace le nom soleil, masculin singulier, sujet du verbe se coucher.

